

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2012**

Délibération
n° 2012.10.217

Espace Carat :
délégation du service
public pour
l'exploitation du parc
des expositions
confié à la SEMAPEX
Rapport annuel du
délégué - année
2011

LE DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DOUZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 octobre 2012**

Secrétaire de séance : André BONICHON

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jacques DUBREUIL, Nadine GUILLET, Robert JABOUILLE, Redwan LOUHMADE, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2012

**DELIBERATION
N° 2012.10.217**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / PARC DES
EXPOSITIONS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**ESPACE CARAT : DELEGATION DU SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU PARC DES
EXPOSITIONS CONFIE A LA SEMAPEX : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - ANNEE
2011**

Par délibération n° 147 du 5 mai 2006, le conseil communautaire a confié à la société d'économie mixte locale d'agglomération du parc des expositions (SEMAPEX), la gestion du service public du parc des expositions et approuvé la convention de délégation passée entre ladite SEM pour une durée de 8 ans et 7 mois, soit du 1^{er} juin 2006 au 31 décembre 2014.

Cette convention prévoit la présentation d'un rapport annuel d'exécution.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 25 septembre 2012,

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 4 octobre 2012,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport présenté par la SEMAPEX pour l'année 2011 pour l'exploitation de l'espace CARAT.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

24 octobre 2012

Affiché le :

24 octobre 2012